

REPUBLIQUE FRANCAISE <i>Département l'Aveyron</i>		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE VERRIERES - 2024-29 <i>Séance du 20 AOÛT 2024</i>
Afférents	10	<i>L'an deux mil vingt-quatre et le vingt août à 20H30 heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire.</i>
En exercice	11	
Votants	10	

Présents : Mrs- ARGUEL- CHAUCHARD-JEANJEAN- TOURIN -UNAL

Mmes BOYER – CALVI- -PALUCH et THARREAU

Absente excusée : Mme DUCHESNE

Secrétaire de séance: Mme PALUCH

Objet : *Acceptation d'un don*

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un don envers la Commune du Foyer Rural de VERRIERES d'un montant de 2 063 euros.

L'Article L 2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal statue sur l'acceptation des dons et legs fait à la Commune.

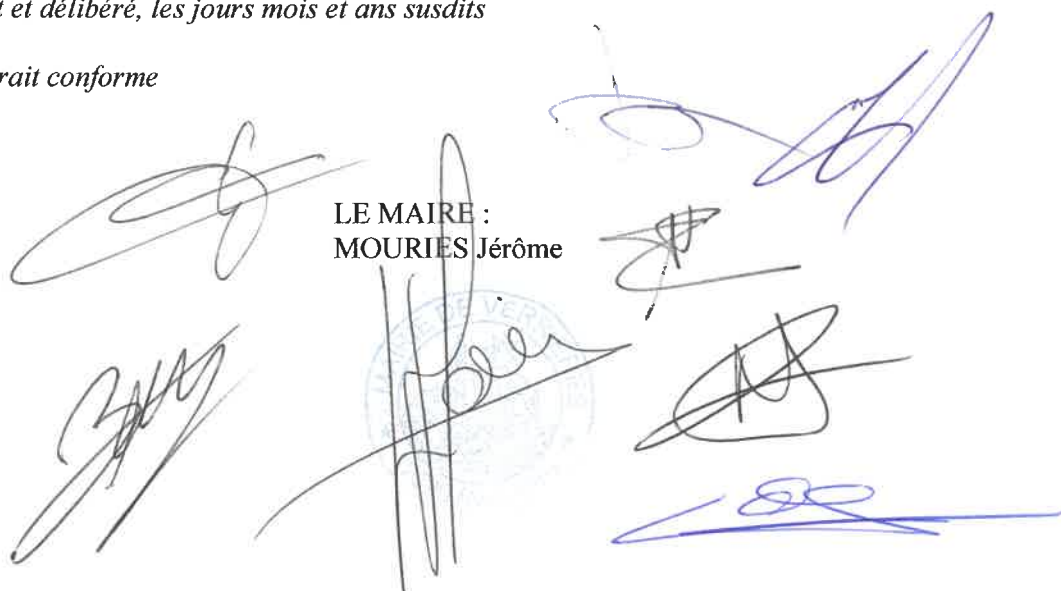
2 063 euros Foyer Rural de VERRIERES

La discussion s'engage et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte ce don d'un montant de 2 063 euros.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

LE MAIRE :
MOURIES Jérôme



Accusé de réception en préfecture
012-211202916-20240820-20240820_29-DE
Reçu le 10/10/2024